

RUBRIQUE CRIMINOLOGIQUE

# Races, racisme, etc. : un problème sociétal – mais criminologique ?

Xavier RAUFER

## Introduction<sup>1</sup> – Racisme, xénophobie : infractions, confusions, illusions

*La race est une question que notre nation ne peut éluder.*

Barack Obama, 2008

*La pensée seule peut combattre la pensée.*

*Le raisonnement seul peut rectifier le raisonnement. Lorsque la puissance le repousse, ce n'est pas uniquement contre la vérité qu'elle échoue ; elle échoue aussi contre l'erreur. On ne désarme l'erreur qu'en la réfutant.*

Benjamin Constant, 1818

*Le crime est un phénomène social normal, l'on doit donc pouvoir l'étudier normalement.*

Émile Durckheim

\* \* \*

Bien sûr, c'était trop beau. Quand la «société de l'information» se généralisait, les grands médias sous le contrôle libertarien de *Silicon Valley* promirent à leurs lecteurs une information désormais vérifiée. Une manifestation entre tant d'autres d'une aspiration classique de l'être humain : le retour à la pureté des origines. Cela, il nous faut d'emblée l'expliquer, car cette aspiration surplombe toutes les querelles du temps sur les sexes, les races, etc. – cas parfait de ce que la philosophie nomme «structures de signification»<sup>2</sup> (*Sinngebilde*, cf. H. Rickert). Voir encadré page suivante.

Retour à la situation originare d'indifférenciation... Hantise des discriminations, inclusion absolue : on reconnaît bien sûr l'ultime avatar de cette aspiration constante chez l'homme : l'utopie *Woke*.

Retombée récente dans les médias : les dires de dirigeants politiques, experts, etc., y verraient désormais leur exactitude

### Philippe Muray et la pureté des origines

« La pastorale généralisée, l'âge d'or... la fusion dans la soupe d'amour originelle »... « À chaque fois qu'elle est fatiguée d'elle-même, de ses propres ruses, effrayée de ses tortuosités, une société revient à ses fantasmes d'innocence et de pureté d'origine, comme à un centre lumineux perdu ».

« Périodiquement, l'humanité revient à ses premières amours : le rêve d'une société enfin sans drames, sans conflits, réconciliée avec elle-même et ne souffrant plus d'aucun manque ; l'utopie d'un univers plein, sans mensonges, sans calculs, sans perversités. Où tous les vieux fossés, toutes les séparations déchirantes (à commencer par l'opposition nature-culture) seraient enfin abolies comme par enchantement ». *Ultima neecat*, T. II, Les Belles Lettres, 2015.

116

contrôlée («*Fact checking*»). Pour une fois, idée excellente : pour bien fonctionner, la société exige des faits et données acceptés par le plus grand nombre.

Mais, en France tout du moins, la mise en pratique de la nouvelle grande idée fut détournée, parfois vicieusement. Vite en effet, la soi-disant lutte contre les fausses nouvelles («*fake news*») évolua en sournois contrôle des termes du débat public. En mode intimidation, de dociles «vérificateurs d'information» marquaient les bornes à ne pas franchir, désignaient les contradicteurs acceptables par l'*infosphère*<sup>3</sup> et rejetaient les autres - d'un idéal de transparence à une pratique de listes noires. Or dans ce qui voisine parfois le néo-*Kulturkampf*, ou la volonté subconsciente de rétablir un ordre anti-blasphème<sup>4</sup>, le dévoiement de la lutte contre le racisme joue un rôle.

Ici, quelques points préjudiciels :

– Les criminologues ne fonctionnent - ne peuvent fonctionner - que dans l'observance précise des codes (pénal, notamment). Depuis

la loi Pléven (1/07/1972) et suivantes, la complétant et l'approfondissant, le racisme en France est une infraction, point final.

– Aujourd'hui et aussi loin que porte le regard, l'approche ethno/raciale, est inutile au criminologue. Si, par coup de baguette magique, on l'autorisait ; si même on la conseillait à l'auteur, il ne saurait trop qu'en faire ; cela, nous le démontrons ensuite. De fait, la criminologie expérimentale s'intéresse toujours aux faits et gestes du criminel, souvent à sa provenance sociale ; d'expérience, rarement, voire marginalement, à son ethnie. Dans un avenir incertain, l'approche génétique pourrait concerner la criminalistique ou la psychiatrie - la criminologie, c'est douteux.

– Enfin, l'idéal patriotique français n'est pas fondé sur une race, comme (entre autres) le définissent si bien Auguste Comte et Paul Valéry :

– [*La patrie*] : «Système immuable de l'ensemble des impressions morales et mentales, dont nous sentons l'influence continue sur

notre propre destinée» (Auguste Comte *Système de politique positive*, T. III, Paris, 1854).

– «Une nation est une substance vivante. Ni la race, ni le domaine, ni les croyances, ni les coutumes, ni les intérêts, ni le langage même ne suffisent à la définir... L'essence de la nation consiste dans le sentiment d'une commune et invisible destinée. Par lui, les âmes secrètement accordées sont prêtes à cette alliance instantanée, à cette compréhension mutuelle immédiate, à cette résonance identique de leurs profondeurs qui, dans les heures historiques, font merveilleusement de tout un peuple, un seul être» (Paul Valéry, *L'Europe de l'esprit*, cf. sources).

Reste que dans la société civile, dans les médias, dans le monde politique, un «racisme» mis à toute les sauces, génère de la confusion, au point qu'il devient ardu d'y voir clair. Ajoutons-y que certains font à tout propos, de l'accusation de «racisme», une arme de disqualification, voire d'assassinat moral, ce qui complique l'affaire. Mais d'abord, explicitons ce dont on parle.

### Qu'entend-on aujourd'hui par «problème racial» ?

Pour la recherche, ce problème (rarement soulevé) est celui d'éventuelles différences conceptuelles entre groupes humains importants (races) ; et si oui, de leur origine génétique, ou tenant à l'inverse à leur environnement (en anglais, *nature or nurture*). L'idée dominante étant ici que tous les groupes humains et sexes jouissent d'un analogue potentiel cérébral.

Mais si cependant, la mesure du quotient intellectuel (QI) révélait une différence de niveau ? Ignorée de nombre des savants du domaine comme des médias, cette hypothèse «héréditariste» postule que les actes et décisions humains tiennent plus au bagage génétique qu'à l'environnement. Si l'on ne peut exclure catégoriquement des différences entre races à composante génétique, suggèrent les «héréditaristes», la recherche biologique devrait plus et mieux étudier le rôle des gènes dans de possibles différences entre groupes humains.

Exemple récent de la controverse - allons vite, du rapport race/QI - en génétique et en biologie humaine : en 2019, dans la revue académique *Philosophical Psychology*, l'épistémologue américain de la biologie et de l'éthique Nathan Cofnas critique la vision dominante du potentiel intellectuel uniforme entre groupes humains. En 2020, des collègues de son domaine signent un article virulent, qualifiant son article d'«inintelligible et malavisé... substrat idéologiquement raciste... clin d'œil aux racistes...», etc. On le verra plus bas, de telles «tempêtes» secouent parfois les sociétés savantes ; puis le calme revient, jusqu'à la prochaine ruade d'un penseur dissident.

Or sauf curiosité intellectuelle, cette querelle n'a nul intérêt *concret* en criminologie. Autant la temporalité, la géopolitique, la triangulation entités/territoires/flux sont pour nous d'un intérêt majeur, autant l'approche ethnique nous touche peu : Criminalité organisée transnationale ? Pas grand intérêt. Terrorismes ? Non plus. Violences urbaines ? Affaire de migration, non d'origines.

Le 27 avril 2007, (*Le Figaro*, «La génétique, un océan d'idées reçues») le professeur de génétique Daniel Cohen intervient dans la confusion ambiante. Ayant rappelé que «La génétique n'est pas une religion, mais un outil» ; aussi, l'aspect crucial de la recherche, «Pour prévenir, il faut prédire», le prof. Cohen aborde le sujet des gènes associés à un comportement violent, donc, potentiellement criminel : «On connaît déjà quelques gènes associés aux comportements violents. Mais on sait que lorsque des rats génétiquement prédisposés à la violence sont élevés par des souches de rats doux, ils cessent d'agresser leurs congénères. Avoir un terrain génétique ne suffit pas : l'éducation est importante. Il conclut : «Si l'on trace deux cercles, l'un représentant la population affectée par une prédisposition génétique, par exemple à la violence, et l'autre, la population soumise à un environnement favorable à la violence, les populations à risque ne se situent que dans l'espace d'intersection commun aux deux cercles» [Nous soulignons]. La génétique outil de l'eugénisme ? « Crainte peu justifiée du fait de la nature multifactorielle de la majorité des caractères... Si l'on voulait se débarrasser de tous les porteurs d'un des gènes identifiés, associés à l'agressivité (monoamine oxydase), il faudrait détruire 20% des humains».

Enfin, pour qu'elle nous concerne pratiquement et qu'elle puisse irriguer nos recherches, l'option ethnique devrait d'abord avoir intégré le droit et les codes. Cela en prend-il le chemin, à vue humaine ? Certes pas. D'où notre propos : contextuellement, ces querelles existent ; divers militantismes et propagandes agitent sans cesse ces sujets. Parlons familièrement : il nous faut vivre avec - et d'autant plus que, si la matière

ethnique ne nous sert pas, maints domaines criminologiques touchent à *l'étranger* : comptages, recensement, statistiques... migrations et déviances... «sans papiers» et «mineurs non-accompagnés»...ségrégations et «ghettos»... gangs juvéniles... diasporas infiltrées... face obscure de la mondialisation... familles et clans criminalisés... terrorismes venus d'ailleurs, etc.

Même si d'usage, ces problèmes sociétaux suscitent plus la xénophobie que le racisme en soi, s'y voir constamment ramené est un handicap certain, ralentit l'analyse ; ce, dans un monde chaotique où toute situation dangereuse évolue comme l'éclair et où par conséquent, il faut y voir clair et vite. D'où l'idée de s'extraire de la confusion, de tenter d'y voir clair, en abordant le sujet par sa profondeur historique : on est moins inquiet, voire dérouté, par ce qu'on connaît mieux.

### Cas concrets, affectant les criminologues

Confusion Ô combien : en octobre 2022, une dirigeante du parti écologiste Europe-Écologie-Les-Verts de PACA décrit ainsi les «quartiers sensibles» de la région<sup>5</sup> : «Sales, parfois dangereux, emplis de dealers». Sur le champ, des membres de son propre parti la taxent de «racisme». *Racisme* ? les habitants de ces quartiers sont-ils tous de même race ? Ou y vivre leur confère-t-il à l'inverse une race spécifique ? Ces propos sont certes vexants : que *tous* ces quartiers et *tous* leurs habitants soient logés par cette militante à la même enseigne est abusif - est-ce pour autant du racisme ? Même, de la xénophobie, nombre de Français d'origine habitant encore bien sûr ces quartiers

? On le voit, l'accusation de «racisme» est devenue une incantation à la Harry Potter ; sauf que, de nos jours, elle ne vise plus à transformer sa victime en crapaud, mais à la disqualifier, à détruire sa réputation.

Voyons quand cette pratique apparaît, croît et se généralise.

Quand, vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, *Le Monde* (11/08/1990) titre sur «L'été zoulou, les bandes de jeunes Noirs sont de plus en plus nombreuses en région parisienne» et s'interroge ensuite sur l'évolution de notre société «multiraciale, multiethnique ou multi-raciste», que peut alors en penser, en dire, un criminologue ? Voyons de plus près.

Lors de manifestations lycéennes, des émeutes éclatent en novembre 1990 au centre de Paris : pillages de magasins, destructions, déprédations diverses. Pour nombre de médias, ces «casseurs» sont alors en majorité «Noirs ou Maghrébins». Le 12 novembre 1990 sur TFI, le présentateur Gérard Carreyrou (proche de Michel Rocard) déclare que «Les bandes de casseurs ont une forte connotation ethnique... En majorité, des Maghrébins et Africains... (*Dans une rue voisine de la manifestation*) «Tous les magasins sont mis à sac, sauf l'épicerie maghrébine». Or le 19/11/1990, le «Conseil national des villes» (dépendant du Premier ministre) publie un rapport de neuf pages sur «les casseurs du 12 novembre» évacuant la dimension ethnique-immigration de l'affaire.

Ensuite, le 23 novembre 2007, *Libération* publie «France 2 et les bandes ethniques», article où ce quotidien, choqué par la formule «modes de vie quasi-tribaux» avertit qu'il ne faut pas «laisser dérap

sur le terrain racial l'analyse de tensions avant tout sociales et économiques». Le MRAP craint alors aussi que «l'interprétation ethnique se substitue à une analyse sociale». Peu après, (6/12/2007) *Le Point* donne la parole au docteur Adjadj, exerçant cité Floréal à Saint-Denis (93), qui ferme son cabinet médical et s'en va. Pourquoi ? «Aujourd'hui, j'entends des mères de familles africaines dire à leurs enfants de ne pas parler aux Blancs. Et certains jeunes *Blacks* me disent que la cité leur appartient».

Dans le registre voisin de la criminalistique (*Forensic sciences*, recherche de la preuve pas tous moyens scientifiques), d'analogues problèmes émergent en Grande-Bretagne : *The Guardian*, quotidien progressiste, révèle (le 5/01/2006) que la base d'empreintes génétiques (recueillant l'ADN d'interpellés, inculpés et condamnés) du département de police scientifique du ministère britannique de l'Intérieur (*Home Office*), comprend 2,7 millions d'échantillons d'adultes, 5,24% de la population du pays, avec l'objectif d'en collecter 4,25 millions. Or, par ventilation ethnique de ce fichier surtout masculin, on y trouve 1,3% d'Asiatiques, 9% de Blancs, et 37% de Noirs, quand ces derniers ne sont que 2% dans le pays (Hommes adultes). Cette anomalie inquiète ; indigne parfois aussi. Mais aux États-Unis, on apprend peu après que, depuis l'an 2 000 et chaque année, quelque 85% des victimes d'homicides par armes à feu sont de jeunes hommes noirs, d'usage victimes de congénères.

Que privilégier ? La lutte contre l'acharnement statistique ou administratif visant tel type d'individus ? La sauvegarde des victimes issues des mêmes catégories ? Comment exprimer l'aspect clanique ou

tribal d'entités criminelles homogènes ? Peut-on dire que les Triades sont peuplées de Chinois et la Cosa Nostra de Sicile, d'Italiens blancs ? Sans cesse, les criminologues butent sur ces problèmes - moraux, éthiques, mais nullement scientifiques - ; face auxquels ne suffit pas la simple décence : ne vouloir gêner ou humilier quiconque ; ne pas accabler une population entière pour les méfaits d'une minorité.

Depuis la décennie 1990, le phénomène ethnique a-t-il ainsi surgi dans le débat public, affecté la société française. On parle dès lors de «minorités visibles» - mais par rapport à qui ? Devons-nous limiter nos études à la seule approche sociale ? Faut-il réserver les enquêtes ethniques à la seule lutte contre les discriminations ? Un tourbillon de questions jaillit : tentons d'y répondre en remontant aux origines de l'affaire.

À l'université Harvard (Cambridge, Mass.) le généticien des populations Richard Lewontin publie en 1972 sa déclaration célèbre : «La classification humaine en races n'a nulle valeur sociale et nuit aux relations sociales et humaines. Et puisqu'il est aujourd'hui admis que la classification raciale n'a quasiment nulle signification génétique ou taxinomique, rien ne justifie que l'on continue à l'utiliser». La notion de race n'a nul caractère scientifique en génétique humaine ; les races n'existent pas et résultent d'une idéologie économique et sociale.

Cette orientation perdure : en 2010, trente-huit ans après Lewontin, pour Laurent Lévy [cf. *Sources*], la race reste une construction culturelle sans signification biologique - «S'il est un point bien acquis dans la pensée antiraciste... comme dans la génétique des

populations, c'est que les «races» en général n'existent pas en tant que réalités naturelles biologiques, mais sont des constructions sociales... C'est le racisme qui constitue les races». Encore aujourd'hui (2022), les médias sont pour l'essentiel sur cette même ligne.

En novembre 2004 cependant, la revue *Nature Genetics* ouvre une autre perspective, partant de la génétique des populations. Dans cette orientation, le concept d'ethnie, certes flou (comme «montagne» pour les géographes) reste utile. Pour les chercheurs Sarah Tishkoff (Université du Maryland) et Kenneth Kidd (Université Yale) «Ce qui émerge comme perspective est que, généralement, les populations s'assemblent par grandes aires géographiques, correspondant à la classification raciale ordinaire». Pour les généticiens dans cette voie, la topographie génétique de l'espèce humaine importe pour la santé publique. Demain même, prédisent-ils alors, les examens médicaux, la prescription des médicaments et vitamines, auront une base ethnique différenciée.

Or certains médias français dramatisent ce «retour du concept de race» - ou biaisent. Une (rare) recension importante du numéro précité de *Nature Genetics* paraît dans *Libération* qui - incompréhension ? - lui fait dire l'inverse de ce que (prudemment) cette revue avance. Ainsi, depuis la fin 2004, deux conceptions - deux «lignes» - jusqu'à ce jour parallèles, discrètement, voire ouvertement opposées, existent :

– L'une (plutôt «sciences humaines») rejette catégoriquement l'approche ethno-raciale des problèmes sociaux, des analyses politiques, des statistiques, etc., au nom de l'histoire, de la morale publique et de l'éthique,

– L'autre (plus «sciences de la nature») signale des progrès scientifiques, en prône l'usage - encadré bien sûr - en pharmacie et en thérapeutique aujourd'hui, demain peut-être, pour traiter des maladies difficiles, des pathologies mentales, etc.

Comme déjà dit et répété : tant qu'on n'aura pas isolé le «chromosome du crime», les criminologues sont plutôt loin de ce champ de bataille-ci ; mais même à distance, ils en perçoivent le fracas, peuvent être touchés par un éventuel ricochet. Et bien sûr, la criminalistique, discipline-sœur, use toujours plus de l'ADN dans la recherche des preuves, ce qui la situe au cœur du débat génétique.

Place maintenant à notre description chronologique.

#### ■ Dès 1999<sup>6</sup>

En septembre 1999, une étude du CHU de Toulouse-Inserm (*cf. notes de fin*) vise à identifier les risques prénatals liés à l'origine ethnique des mères. Sa méthodologie : étude rétrospective de 5 808 mères françaises, maghrébines ou africaines, ayant accouché au CHU de Toulouse de 1988 à 1994. Résultat : «... Sans que ces différences puissent être expliquées par d'autres facteurs que l'ethnie... Selon l'ethnie (aussi, le nombre de grossesses précédentes, à mode de calcul analogue du temps de grossesse), ces femmes accouchent sur un laps de temps de 8,5 mois à 9,5 mois».

En termes clairs : à nombre de grossesses égal, ces femmes d'origines diverses n'accouchent pas (à terme) au même moment. 9 mois, c'est la théorie, mais selon les facteurs précités, les femmes accouchent à

8 mois 1/2, un peu avant ou après 9 mois. Conclusion «Les caractéristiques médicales et obstétricales en relation avec l'origine ethnique de la mère méritent qu'il soit tenu compte de cette spécificité dans la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement et dans les études épidémiologiques».

#### Les années décisives (2001 à 2009)

■ 2001 - Depuis le début de cette année, les chercheurs financés par les instituts américains de la santé (*National Institutes of Health*) doivent catégoriser les individus participants à des essais dans l'un des cinq ensembles ethno-raciaux prédéfinis par l'administration : Amérindiens ou natifs de l'Alaska, Asiatiques, Blancs, Noirs Afro-américains, natifs d'Hawaii ou des îles du Pacifique. Évoquant cette mesure (31/10/2007) *Le Monde* critique une «remise en selle du racisme scientifique»<sup>7</sup>.

■ 2002 - *University of Southern California* et *Stanford-U*, conduisent ensemble une grande étude, lors de laquelle un échantillon de personnes choisies de par le monde est informatiquement classé en cinq groupes, par similarité ou proximité génétique. Résultat : on y retrouve les races de l'anthropologie classique : natifs d'Europe, d'Asie de l'Est, d'Afrique, d'Amérique et d'Australasie.

■ 2003 - Cette année-là, l'université Howard de Washington DC - Haut-lieu de l'intelligentsia noire américaine, pilote un programme de séquençage de l'ADN Africain-Américain «Pour identifier les facteurs génétiques contribuant aux maladies affectant de façon disproportionnée les Noirs : obésité, diabète, maladies

cardio-vasculaires, etc.». Aux États-Unis en effet, l'insuffisance cardiaque tue deux fois plus de Noirs que la population américaine, toutes origines confondues. Étant entendu que cette fragilité cardiaque peut aussi avoir des motifs sociaux ou psychologiques.

Le 15 mai, se tient à Howard le colloque «Variations du génome humain et 'races'». L'espèce humaine est-elle divisée en «races»? Réponse de ce que l'on commence à appeler *généthique* : «divisée», non. L'espèce humaine est une et indivisible ; Le mot-valise «race» recouvre en fait des réalités génétiques comme environnementales. Ainsi, des maladies affectant surtout des patients de souche africaine peuvent-elles aussi bien provenir d'un trait génétique commun, que de l'environnement où ils ont durablement vécu ; lui-même, affecté peut-être par l'esclavage et le racisme.

Consciente de ces limites, l'épidémiologie génétique n'en suit pas moins la distribution des variations génétiques par populations ; la prévalence d'une pathologie dans une population pour y évaluer la part du facteur génétique ; aussi, l'environnement et l'interaction entre ces paramètres. De là, on débouche sur la *pharmacogénéthique*, alliance de la pharmacie et des tests génétiques, visant à concevoir des médicaments selon certains gènes du malade.

En France, dans le champ social, est fondée en 2003 une agence de marketing ethnique du nom de Sopi, «L'agence de la diversité».

■ 2004<sup>B</sup> - On parle désormais de «pharmacogénomique» (pharmacie fondée sur l'appartenance ethnique et les différences génétiques) : «Les épidémiologistes découvrent toujours plus d'indices montrant que les

membres de tel ou tel groupe ethnique n'ont pas seulement une origine commune, mais aussi une susceptibilité particulière à certaines maladies» (*Courrier Int'l*, FAZ, voir notes de fin). Or à l'origine, les médicaments européens furent bien sûr conçus pour des Blancs et, au-delà, prescrits à l'aveuglette.

Numéro spécial de *Nature Genetics* (cf. notes de fin) : «Plusieurs généticiens disent que l'arbre généalogique de l'espèce humaine comporte des branches correspondant aux populations ancestrales de chaque grand continent et que ces branches coïncident avec la notion populaire de race». Commentaire ultérieur de *l'International Herald Tribune* (15/03/2005) : «Le consensus datant de la décennie 1970, sur les races vues comme constructions sociales, se désagrège. Quelques-uns des savants importants ayant fourni des articles [À *Nature Genetics*] en viennent même à dire que les données génétiques disponibles montrent que, d'une certaine façon, il existe clairement des races. Ici, le facteur déterminant n'est pas une variation physique, mais la corrélation de plusieurs de ces variables. De même, pour les variations génétiques : les corrélations importent, pas un gène ».

Toujours en 2004, le généticien Richard Dawkins souligne l'importance de définition claire et de critères objectifs pour la «race». Par exemple, aux États-Unis, quiconque a une trace d'ascendance africaine est considéré comme noir, si pâle de peau soit-il : or en France et dans l'Europe du sud, on dit en ce cas «métis».

Encore en 2004, paraît une étude du généticien de l'Université (anglaise) de Cambridge, Anthony W.F. Edwards, intitulé «L'erreur de Lewontin» (*Human genetic diversity:*

*Lewontin's fallacy*). On y lit ceci : «Si modeste que soit la part raciale dans la variation génétique totale, si ces caractéristiques raciales sont hautement corrélées à d'autres caractéristiques raciales, ce qui est le cas, elles sont par définition informatives et ont donc une signification taxinomique».

Reste un problème, de taille : «Les gènes peuvent-ils nous renseigner sur les liens entre la 'race' (en soi, déjà quasi impossible à définir) et des caractéristiques aussi complexes que l'intelligence ou le comportement ?» (*Nature Genetics*).

En 2004 enfin, Le *New England Journal of Medicine* (revue scientifique américaine prestigieuse) publie une étude sur le Bidil, premier médicament (maladies cardiaques) dont les essais «montrent un succès significatif sur une cohorte de malades s'auto-désignant comme 'Africains-Américains'. Médicament, donc, à prescription ethnique, «Pour Noirs Seulement» - premier au monde jamais autorisé pour une seule race ; viennent ensuite d'autres médicaments au dosage déterminé par la race du patient.

Sortons du scientifique pour aborder le social : En 2004, les transferts électroniques d'argent par *Western Union* progressent grâce au «marketing communautaire» (mot poli pour ethnique) ses publicités exploitant des «zones de chalandise ethnique». *Western Union* : «On analyse le pays, la communauté, et selon ça, on construit la stratégie marketing». À l'époque (2004) le transfert de l'argent des immigrés vivant dans les pays prospères, vers leurs pays d'origine, représente ± 81 milliards d'euros par an.

■ 2005<sup>9</sup> - Champ scientifique : un médicament contre le cancer du poumon, «Iressa» est mis sur le marché ; sa spécificité est d'être efficace chez les asiatiques, pas pour les Blancs et les Noirs.

Champ social :

– Le 8 juillet 2005, la CNIL souligne que le droit français interdit de «recueillir des données relatives à l'origine raciale ou ethnique, réelle ou supposée».

– Le «marketing ethnique» apparaît (Chantal Ammi, sources) : «Au nom de besoins et de comportements spécifiques, des produits, des communications et des méthodes de vente sont proposés aux minorités plus ou moins intégrées des sociétés multiculturelles... (Ces minorités) : «leur nombre et leur pouvoir d'achat croissant en font des marchés prometteurs et *facilement identifiables* [nous soulignons] par les entreprises». Cela peut même devenir «Une consommation de révolte contre une majorité blanche» ; c'est alors de l'ethno-consumerisme. Mais tout n'est pas simple dans la société : «Nommer une communauté, s'interroge le magazine *Technikart*, c'est la reconnaître ou la stigmatiser ? De cette peur naît un charabia politiquement correct bien mal adapté».

■ 2006<sup>10</sup> - Xénophobie... racisme... En 2006, paraît le rapport 2005 de la Commission nationale consultative des Droits de l'homme. Il contient le sondage suivant :

– «Le nombre d'étrangers est trop important en France» : en 2005, 56% ; en 2004, 38%,

– «Les travailleurs immigrés peuvent être considérés comme chez eux en France,

puisque'ils contribuent à l'économie nationale» : pas d'accord, 2005, 27% ; 2004, 18%.

À la rentrée 2006, l'IFOP sonde les sympathisants communistes, lors de la fête de *L'Humanité*. À la proposition «Il y a trop d'étrangers en France», c'est «oui» à 49%.

Le 19 octobre 2006, lors du colloque «Statistiques ethniques» du Centre d'analyse stratégique, (ex-commissariat général au plan), Dominique Schnapper, directrice de recherches à l'EHESS prédit que «L'établissement progressif de statistiques ethniques est sans doute devenu inévitable» ; et Georges Felouzis, professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux, déplore que «Les inégalités et discriminations ethniques sont mal connues... N'ont pas d'existence sociale».

En décembre de cette même année, enfin, *Le Monde* signale que «Le mouvement anti-raciste dans son ensemble connaît une crise sans précédent, déchiré qu'il est par les débats autour du voile islamique ou encore la querelle post-coloniale. Mais peut-on différencier le racisme, idéologie pseudo-scientifique et meurtrière, de la race comme représentation collective et catégorie de pensée ? Ce, alors que l'époque «a replacé le 'fait racial' sur le devant de la scène « ?

Dans leur livre publié cette même année, Didier et Éric Fassin s'alarment que la race soit «devenue une ressource politique dont les acteurs se saisissent pour défendre des intérêts, attirer des électeurs, revendiquer des places, consolider des positions».

## ■ 2007<sup>11</sup>

### France - Champ social (Détails et sources, note 6, en fin d'étude)

– En février, une trentaine de chercheurs, syndicalistes et cadres associatifs pétitionnent sur les statistiques ethniques : «Établir de telles statistiques n'aurait de sens que dans le cadre de politiques de discrimination positives».

– En mars, la Commission nationale consultative des droits de l'homme publie son rapport 2006, dont un sondage, où figure le jugement suivant : «Certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes» ; oui, 56%.

– Le 15 juillet 2007, la CNIL publie un rapport de ± 40 pages intitulé «Mesure de la diversité et protection des données personnelles» développant ses considérations antérieures sur le recueil des données ethniques.

– Tout le reste de l'année, des politiciens, mais aussi *Le Monde* et *Libération*, multiplient les commentaires négatifs sur le recueil, statistique ou autre, de données ethnico-raciales, alors que, selon le Conseil constitutionnel, «Les données objectives ne sauraient reposer sur l'origine ethnique ou la race».

Recueillir ces données légitime «une notion de race qui n'a aucun caractère scientifique»... On y fiche les «citoyens en fonction de critères contraires aux valeurs républicaines»... «Irruption de la question raciale dans le débat public... Il n'a pas suffi de

ne pas parler de races pour en finir avec le racisme... Enquêtes raciales inutiles et dangereuses» pouvant déboucher sur l'analyse de «la forme du nez ou du crâne».

Hostilité violente, donc, à la «nomenclature raciale se fondant sur la couleur de peau» et au fait qu'«Aujourd'hui, des sociétés de marketing peuvent établir des fichiers de Noirs aux cheveux crépus». Bref : conduit au nom d'une «pseudo identité nationale» et fondé sur des «critères d'un autre temps», voire de «stéréotypes racistes»... au «relent colonial», «Le spectre du fichage et de la construction de catégories raciales renvoie au souvenir de la France de Vichy».

Même le baromètre annuel «Les Français et le racisme» «consolide les préjugés et les réactions xénophobes» ; il revient à «légitimer une notion de race qui n'a aucun caractère scientifique». Ouvrir cette «boîte de Pandore» ne conduit qu'à une «logique de racialisation de l'immigration», «stigmatise les zones urbaines sensibles», etc.

- Vers la fin de l'année *Libération* (10/12/2007) constate cependant que «Même le mot noir devient tabou», et remarque : «Quand une institutrice se fait vilipender lors d'une inspection parce qu'elle parle du tableau noir et que le mot noir devient à lui seul un tabou, c'est de la pure folie».

#### États-Unis - Champ scientifique :

— La recherche continue, pour tenter de comprendre si et comment, le nombre élevé de naissances prématurées chez les mères noires, et le cœur plus fragile des hommes noirs ; ont, ou non, un élément génétique. De même, pourquoi le médicament Iressa

combat mieux les cellules cancéreuses chez les Asiatiques, que chez les autres races.

— En novembre, grande étude de *l'International Herald Tribune* sur la «compréhension des différences (*entre humains*), à l'âge de l'ADN». Si seuls 10% des codes génétiques diffèrent d'un individu à l'autre, remarque le *Trib'*, «la recherche nouvelle explore désormais cette fraction résiduelle, pour expliquer les différences entre peuples d'origines continentales diverses». Car, dit le professeur Marcus Feldman, de l'université Stanford, «Il y a de claires différences entre gens issus d'ascendances continentales différentes». Ainsi, conclut le *Trib'*, l'information génétique passe des laboratoires à la vie quotidienne, où son importance tend à croître.

#### États-Unis - Champ social :

— Des affaires ethniques toujours plus sensibles à l'université. Ainsi, s'inscrire est ardu à celle de Berkeley (*University of California, Berkeley*) : en 2006, 4 157 places ouvertes pour 41 750 postulants. Or les étudiants Asiatiques-américains y sont 46% en première année, les Noirs, 3,6% et les Hispaniques, 11% ; ce, alors qu'il y a en Californie 12% d'Asiatiques (le double de la moyenne des États-Unis), 44% de Blancs et 35% d'Hispaniques. QI supérieur des Asiatiques, par fait génétique ? Éducation confucéenne ? Toujours est-il que, sur l'ensemble des 9 campus du premier cycle des universités publiques californiennes, les étudiants asiatiques sont 37%, les plus nombreux : dans les faits, y assurer la diversité revient à les en exclure.

■ 2008<sup>12</sup> - En France (18/03/2008), *Le Monde* observe, au sujet du livre de

Bertrand Jordan sur la génétique et les races (cf. sources) : «Les derniers résultats des gigantesques entreprises de séquençage du génome humain montrent que les différences génétiques entre les hommes sont plus importantes qu'on le supposait, il y a peu encore». Des différenciations héréditaires stables existeraient donc qui, «au-delà des apparences corporelles, permettent de remonter aux origines géographiques lointaines des individus, ou peuvent parfois expliquer leur vulnérabilité à certaines maladies... la pluralité humaine, telle qu'on peut l'appréhender avec les techniques les plus modernes, est plus grande et plus subtile qu'on ne voulait le croire».

Pour *Le Monde* encore, (23/08/08), la pharmacogénétique s'admettrait, à condition de «s'appuyer sur des caractéristiques génétiques... plutôt que sur l'appartenance ethnique ou supposée raciale». Car «Six gènes jouent un rôle-clé dans la manière dont les médicaments sont métabolisés... Différentes versions de ces gènes existent, avec des fréquences variables selon les ethnies». Malgré ce méritoire élan réaliste, le rejet du concept de «race» perdure : (*Libération*, 30/07/08) : «Introduire ce mot [racial], fut-ce pour lutter contre les discriminations raciales, c'est entrer dans une logique raciste... Le racisme n'a pas besoin de races... la racialisation est l'assignation à une espèce différente ; elle peut s'autoriser d'une idéologie raciste mais en tout cas, elle passe par des pratiques discriminatoires». Bref : le racisme «fait advenir» les races.

■ 2009<sup>13</sup> - Un peu d'anathèmes et beaucoup de nouvelles sociales, en France, cette année-là. *Libération* (31/08/2009) s'alarme de la «biologisation des désordres sociaux» ; de ce qu'on s'obnubile à trouver «une base

biologique aux troubles du comportement». Mais dans la société française on parle bien plus de marketing ethnique et de clubs de rencontres «communautaires».

– Fort intérêt pour l'ethno-cosmétique (*Libération*, 29/09/2009) : «prise en compte d'un gros marché de 1,9 million d'individus d'origine africaine en France... de femmes qui dépensent 983 euros par an en cosmétique, contre 255 en moyenne nationale. Pour l'institut AK-A, spécialisé dans l'ethno-marketing «Les Noirs ont des peaux et des cheveux très secs. Ce n'est ni culturel ni subjectif. C'est comme ça.» Aussi : «Il y a de plus en plus de coins ethniques dans les hypers».

– Rencontres sur le Web : les nouveaux sites sont «De plus en plus segmentés autour de communautés»... «Une cliente de *Meetic* estime que «sa peau noire la rendait moins attractive»... On trouve désormais des sites juifs ou maghrébins... «On a besoin de familiarité pour favoriser les interactions... Cette familiarité, elle s'exprime par la couleur de la peau, la religion, le pays d'origine, le boulot, la culture»...

En 2009 enfin, un livre sur «Le développement social local contre le repli ethnique» (cf. : sources) «pour se réconcilier avec une identité collective». Classiquement en France, ces années-là, il craint «la survalorisation des problèmes posés par les étrangers» ; souligne que «la question de l'immigration témoigne de la fragilité de notre vivre-ensemble», parle de «crise de l'identité collective», avec comme idéal «l'appartenance de chacun à un groupe et à la société». Ce, en éludant la criminalité, les bandes, les «ghettos» et plus largement, ce qu'ont de négatif les sociétés hétérogènes.

■ Ensuite (2014 à 2018)<sup>14</sup> - Des années passent, lors desquelles rien de décisif ne marque le champ scientifique ; les contempteurs de la voie génétique se bornant à confirmer leurs propos antérieurs. Mais en 2014, nouveau choc scientifique pour les médias. Il s'agit de la drépanocytose, anomalie transmissible de l'hémoglobine, affectant surtout des populations d'Afrique, du Moyen-Orient et du sous-continent indien. D'où, alors, un dépistage systématique dans les Outre-mer ; en métropole, selon l'ethnicité maternelle. La Haute autorité de santé publie à l'époque un rapport de 130 pages, jugeant le dépistage systématique injustifié en métropole. Les affections génétiques liées à l'origine ethnique existent donc. Autre preuve : la mucoviscidose est quasi-inexistante chez les Noirs ; et quelques années plus tard, le grand rabbinat d'Israël pratique même des tests ADN de judéité.

Nouveau grand choc début 2018, lorsque le *New York Times International* (24/03/18) publie une longue analyse intitulée «Race in the age of modern genetics», citant longuement le professeur de génétique David Reich, de l'université Harvard, (qui dans l'entretien, se déclare Juif). L'étude rappelle d'abord longuement l'opinion courante en la matière. La «race» est une construction sociale sans base génétique : entre populations humaines, nulle différence n'est assez vaste pour justifier l'existence de «races biologiques». Ce qu'on entend par «race» est donc une façon de caractériser les gens, variable dans le temps et l'espace. Rien à dire à cela.

Au-delà, certains prétendent que les différences génétiques entre «races» sont si

minimes qu'on peut les ignorer - même, que c'est préférable pour éviter le racisme. S'abstenir de recherches sur la génétique humaine allant dans ce sens, évitera le retour d'un «racisme scientifique» aux effets connus : eugénisme, nazisme, génocides.

Non, dit le prof. Reich : Européens, Asiatiques, Africains et Australiens ont vécu totalement séparés durant 50 000 ans - cinq cents siècles, voire plus ! - immense période durant laquelle les forces de l'évolution ont suscité des différences génétiques. Il ajoute : «Il n'est simplement plus possible d'ignorer les différences génétiques moyennes entre races. Ces deux dernières décennies, des découvertes cruciales dans la technologie du séquençage de l'ADN ont exposé des différences entre génétiques ancestrales, recoupant maintes des constructions raciales d'aujourd'hui». Ainsi, des facteurs génétiques expliquent sans doute la fréquence des maladies, par exemple, divergentes chez les Blancs et les Noirs.

L'étude insiste aussi sur une différence biologique bien plus profonde encore que celle entre ethnies humaines : celle entre les sexes, fruit d'une évolution/adaptation de sans doute 100 millions d'années, ayant généré un matériel génétique fort distinct.

En juillet 2018, *Le Monde* persiste en un long article «Race : la génétique face à ses démons» : Le prof. Reich réveille la notion de «race» en passe d'être gommée de la constitution (?)... Approche polémique d'une génétique ayant flirté avec l'eugénisme... Une prétention à pouvoir tout analyser ou presque... La race est une construction sociale sans fondement... Les pages les plus dérangeantes de l'histoire

de sa discipline... Raviver des cendres que l'on croyait éteintes... Un écueil dénoncé par un grand nombre d'anthropologues...

## Conclusion

Nous voilà en 2023. Qu'en est-il de la polémique ci-dessus évoquée ? De l'affrontement entre deux visions à ce jour irréductibles - en France, tout du moins ? D'un côté, des savants cherchent... hésitent... doutent et errent - mais parfois trouvent, comme toujours, en une démarche inchangée depuis la pensée première de la Grèce antique ; de l'autre, l'opposition à toute génétique ethnique avance des arguments historiques, moraux, politiques, sur la validité desquels la criminologie n'a pas à se prononcer.

128

Cependant, la vision d'une humanité, arbre certes unique mais aux branches diverses, devient désormais acceptable au grand nombre - même, récemment, au Canada - pays Ô combien politiquement correct et bienséant : «... En effet, le bagage génétique varie en fonction des origines ethno-géographiques. Bien que le concept de « race » n'ait pas de fondement biologique, on sait néanmoins que des groupes humains (*clusters*) ont évolué un peu différemment et que leurs membres partagent des variants qui les rendent génétiquement plus proches. Ces particularités génétiques peuvent avoir une incidence sur le diagnostic et la prédiction (ex. identification de variants spécifiques, calcul des probabilités d'apparition de la maladie) puis sur l'efficacité des traitements et des stratégies de prévention.» [Québec - Commission de l'éthique en sciences et en technologie, 5 mai 2022 - «*L'inclusion des groupes de différentes ascendances génétiques dans la recherche en génomique...*»]

En France même, l'expertise éthique penchée sur la génétique paraît plus préoccupée par la recherche d'un équilibre entre sécurité publique et libertés individuelles, que par la dimension raciale du sujet. Notamment, par les conséquences de l'instauration, en 1998, d'un article 706-54 du Code pénal instituant un fichier national automatique des empreintes génétiques (FNAEG)<sup>15</sup>.

Après mai 1968, on riait de la blague suivante : «La France compte deux mille gauchistes, dont vingt mille fichés par la police». Fiches en carton dans des boîtes à chaussures, ou fichiers *High-tech* d'empreintes génétiques, cette boulimie est bien sûr néfaste. Pour la querelle de la génétique ethnique, l'auteur suggère enfin que la criminologie s'en distancie - tout en observant que jadis, de tels combats finirent tristement pour les contempteurs d'une science bien encadrée : le dogme dominant d'alors persécuta Copernic et Galilée - qui, à la fin, bouleversèrent quand même la vision humaine de l'ordre de l'univers.

## Sources & références

### – Livres

Paul VALÉRY «L'Europe de l'esprit», Gallimard, 2020.

Laurent LÉVY «La gauche, les Noirs et les Arabes», La Fabrique éditions, 2010

Bertrand JORDAN «L'Humanité au pluriel - la génétique et la question des races», Le Seuil, 2008.

Patrick MENCHI, Jean-François MIGNARD «Le développement social local contre le repli ethnique», Eres, Travail social, 2008.

Didier et Éric FASSIN, «De la question sociale à la question raciale - représenter la société française» - La Découverte - 2006.

CNDCH - Commission nationale consultative des droits de l'homme - La Documentation française, 2006 - Rapport d'activité (2005) sur la Xénophobie.

Chantal AMMI «Marketing ethnique : utopie ou réalité ?» - Hermès-Lavoisier, 2005.

Paul YONNET «Voyage au centre du malaise français», Le Débat Gallimard, 1993.

## Notes

1. *Daily Mail* - 28/10/2022 «Controversial researcher who wrote a 2019 Report about so called gaps between white and non-white people is hired by Cambridge University» - *L'Express* - 22/11/1990 «Casseurs, la dérive des ghettos» - *Le Monde* - 11/08/1990 «L'été zoulou, les bandes de jeunes Noirs sont de plus en plus nombreuses en Région parisienne».

2. Selon le philosophe allemand Heinrich Rickert, ces structures sont des éléments doctrinaux, idéologiques ou culturels imprégnant des éléments empiriques particuliers, (textes, codes...), ou encore des individus ou groupes, et permettant leur cohérence commune, en une époque donnée. Exemple : le Code Napoléon objective les valeurs du premier Empire. On peut dire aussi *Zeitgeist*, ou esprit du temps.

3. Concept pensé par le philosophe Michel Maffesoli, l'infosphère assemble, au sommet du pouvoir, des élites du *faire* : élus, hauts fonctionnaires, grands patrons (industrie, finance) et du *dire* : écrivains, intellectuels, journalistes. Une symbiose de milliardaires et directeurs de médias et de ceux qu'ils dotent du «pouvoir de la parole» : «intellos-vus-à-la-télé» politiques, journalistes, artistes, etc. Gouvernant, informant et contrôlant à la fois, ce qui tend à être une caste exerce un pouvoir majeur.

4. Sous le règne de Charles X, 25 avril 1825, loi française anti-blasphématoire sur le sacrilège, réprimant la profanation des hosties consacrées.

5. *MarsActu*, 30 octobre 2022 «Des accusations de racisme secouent EELV en Provence».

6. *Journal de gynécologie, obstétrique et biologie de la reproduction*, Vol. 28, N°5 - Septembre 1999 - Inserm 4518, Hôpital La Grave, Toulouse «Grossesse et accouchement de femmes originaires du Maghreb et de l'Afrique noire, suivies à la maternité du CHU de Toulouse».

7. Rappel : les fichiers ethniques peuvent être DIRECTS, par auto-déclaration lors du recensement, par exemple aux États-Unis, ou INDIRECTS, l'origine ethnique étant déduite du lieu de naissance des parents, du prénom de l'individu, etc.

8. *Libération* - 11/12/2004 «Médecine de race» (grande enquête) - *Courrier International* - 18/11/2004 «Les races n'existent pas - vraiment ?» - *Libération* - 3/11/2004 «Western Union : l'argent n'a pas d'odeur, mais des couleurs» - *Nature Genetics* - November 2004 «Dossier spécial génétique raciale» - *International Herald Tribune* - 28/10/2004 «Scientists differ on genetics of race» - *Courrier International* - *Frankfurter Allgemeine Zeitung* - 30/09/2004 «Le premier médicament destiné aux seuls Noirs».

9. *Le Monde* - 5/12/2004 «Chantal Ammi : on peut acheter un produit ethnique pour affirmer son identité» - *International Herald Tribune* - 21/05/2005 «The first race-based medicine, Bidil» - *Wall Street Journal* - 11/05/2005 «Cancer drug help Asians even as it fails in other

groups» - *Technikart* - avril 2005 «Noms communs» - *International Herald Tribune* - 15/03/2005 «Genes rebuild our ideas about race».

10. *Le Monde* - 1/12/2006 «Rhétoriques de la race» - *Le Monde* - 10/11/2006 «Recensement ethnique, le débat français» - *Lignes* - novembre 2016 «Ruptures sociales, ruptures raciales» - *Libération* - 21/10/2006 «Le comptage ethno-racial divise» - *Valeurs actuelles* - 2/09/2006 «PC : des électeurs... de plus en plus à droite» - *Libération* - 17/01/2006 «Londres : le fichier ADN grossit... l'inquiétude aussi» - *Le Monde* 7/01/2006 «37% des hommes noirs de Grande-Bretagne sont inscrits dans le fichier ADN de la police».

11. *Libération* - 10/12/2007 «Même le mot noir devient tabou, c'est de la pure folie» - *Le Point* - 6/12/2007 «Cités : un médecin jette béponge» - *Libération* - 26/11/2007 «Délicates questions ethniques» - *Libération* - 23/11/2007 «France 2 et les bandes ethniques» - *Libération* - 16/11/2007 «Personne n'a de définition de la race» - *Le Monde* - 15/11/2007 «Faux débats sur les statistiques ethniques» - *Le Monde* - 10/11/2007 «La statistique, piège ethnique» - *International Herald Tribune* - 10/11/2007 «Exploring differences in the new DNA age» - *Le Monde* - 1/11/2007 «La statistique ethnique tente une percée» - *Le Monde* - 31/10/2007 «La tentation de la race» - *International Herald Tribune* - 28/10/2007 «New thinking about race and merit on campus» - *Le Monde* - 6/10/2007 «Statistiques de la discorde» - *Libération* - 2/10/2007 «Étrangers en France, témoignages et analyses» - *Le Monde* - 15/09/2007 «Des députés veulent légaliser les statistiques ethniques» - *Le Figaro* - 27/04/2007 «Pr. Cohen : la génétique, un océan d'idées reçues» - *International Herald Tribune* - 21/04/2007 «Race, genes and illness» - *Le Monde* - 30/03/2007 «L'enquête sur le racisme n'est pas un piège» - *Le Monde* - 23/03/2007 «Les Français et le racisme» - *Le Monde* - 22/03/2007 «Malgré une baisse des actes racistes, les préjugés xénophobes persistent» - *Libération* - 7/03/2007 «Les statistiques ethniques, ni tout blanc, ni tout noir» - *Le Monde* - 4/03/2007 «Pourquoi et comment notre vision du monde se racialise» - *Libération* - 23/02/2007 «Pétition de chercheurs sur les statistiques ethniques».

12. *AP-USA Today* - 30/12/2008 «Study : murders among black teens rising» - *Le Monde* - 23/08/2008 «La médecine personnalisée devra prendre en compte le génome et non l'ethnie, de chacun» - *Libération* - 30/07/2008 «Un racisme sans races» - *Le Monde* - 18/03/2008 «De l'inégalité des races au pluralisme humain» -

13. *Libération* - 29/09/2009 «Marketing : la cosmétique ethnique sort de sa niche» - *Libération* - 31/08/2009 «Il est faux de dire que tout est joué avant 3 ou 6 ans» - *Libération* - 31/01/2009 «Internet : qui se ressemble se cherche».

14. *Le Monde* - 10/07/2018 «Race : la génétique face à ses démons» - *New York Times International* - 24/03/2018 «Race in the age of modern genetics» - *Le Monde* «12/03/2014 «Un dépistage qui reste ethnique».

15. *La Croix* - 9/11/2021 «Fichage génétique, le difficile équilibre entre sécurité publique et libertés individuelles».